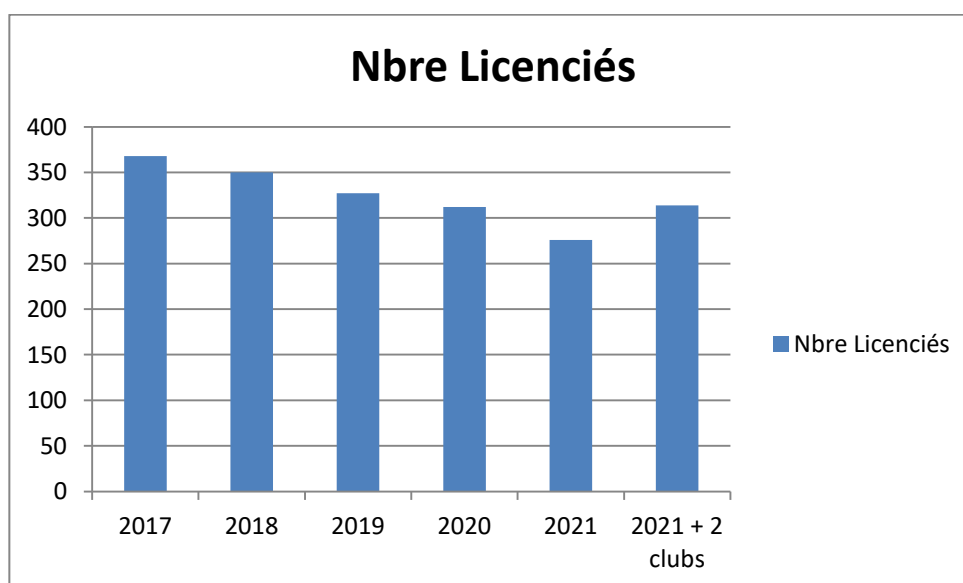


L'année 2021 fut très impactée par la Covid 19 à partir des contraintes nécessaires mises en place depuis 2020.

**Nos effectifs s'en ressentent – 14% par rapport à 2020.** La baisse globale graduelle de nos effectifs en fonction de la pyramide des âges fut accentuée par cette situation. En effet, près 1/3 de nos licenciés sont âgés de 70 ans et +,



En effet, durant cette période nous avons constaté que certains adoptèrent un comportement en mode indépendant plutôt qu'associatif et n'ont pas repris de licence. La pandémie depuis 2020 avec les mesures sanitaires mises en place et leurs contraintes ne facilita pas les choses, bien au contraire, durant le 1<sup>er</sup> semestre

- Eloignement => à 10km de leur domicile au point de rdv club, etc,
- Absence réunion club (jauge admise : surface = nbre personnes autorisées)
- Absence Repas et Rando-Resto (Idem)
- Annulation de l'ensemble des organisations clubs au cours du 1<sup>er</sup> semestre

Durant le 2<sup>ème</sup> semestre 2 nouveaux clubs ont rejoint notre comité et fédération, il s'agit :

- VTT Poinçonnois avec 36 licenciés
- ACBB Issoudun avec 4 licenciés

Qui n'en doutons pas aurons un bel avenir proposant pour l'un une activité en vogue auprès des jeunes au cœur d'une métropole qui multiplie ses efforts, ses infrastructures pour le développement du sport et les attentes de ses concitoyens.

Concernant Issoudun 2<sup>ème</sup> ville du département l'on peut s'attendre aussi à un accroissement notoire dans les prochaines années des effectifs de ce club.

De ce fait, le CODEP 36 compte à ce jour 316 licenciés soit 4 de + par rapport à 2020, mais ce résultat masque en fait la réalité que je viens de vous évoquer.

Espérons qu'en 2022 avec un assouplissement des mesures par rapport à une situation sanitaire souhaitable en nette amélioration, « ceci est un vœu » cela puisse favoriser l'adhésion à nouveau de certains en « mode pause » vers nos associations, mais aussi que d'autres nous rejoignent suite au développement de la pratique du vélo enregistré ces derniers temps favorisé par les pouvoirs publics, mais aussi par l'aménagement d'un réseau cyclable en devenir. La loi mobilité en sera l'un des leviers

#### ACTIVITES REALISEES EN 2021

- Dans le cadre de la Fête du Tour à Châteauroux, à l'initiative du CODEP les clubs d'Argenton, La Châtre et Châteauroux se donnèrent rendez vous à Arthon pour rejoindre la Plaine des Sports où avait lieu cette manifestation le 29/5
- Le CODEP 36 a accompagné et soutenu l'initiative de Cl. Langlois décidée en 2020 dans l'organisation du voyage itinérant « Toutes à Toulouse » avec la participation de 8 Indriennes au départ de La Châtre.
- Il a également accueilli par l'intermédiaire de son Président sur le site de Bellebouche les 96 cyclotes du COREG se rendant également dans la ville rose.

Sinon, je retiendrai que seulement 8 mois se sont écoulés entre les 2 AG, qu'il nous reste à définir un calendrier pour 2022, éventuellement de nvlls

orientations malgré un contexte difficile en prévision pourquoi pas de belles opportunités à venir.

Merci de votre attention